POLITIQUE En 2025, des investissements maintenus, une dette en hausse et une fiscalité inchangée

## La stabilité sous le « tonnerre »

Les élus de la Ville d'Orléans ont débattu lundi, une deuxième fois, des orientations budgétaires pour l'année 2025.

Dimitri Crozet

dimitri.crozet@centrefrance.com

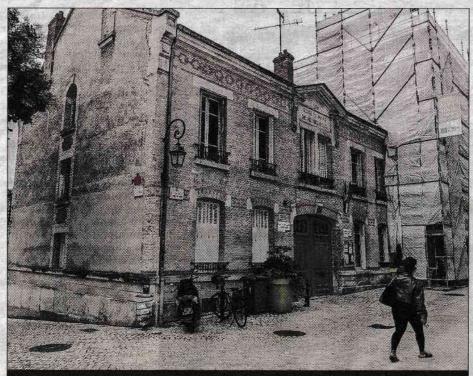
ors d'un premier débat d'orientation budgétaire, en décembre 2024, Michel Martin, l'adjoint aux finances à la Ville d'Orléans, avait parlé d'un « tsunami financier ».

Pour le débat d'orientation budgétaire actualisé qui s'est tenu lundi soir (entretemps, l'État a enfin voté un projet de loi de finances), Serge Grouard a donc dû piocher dans une autre page du dictionnaire des expressions météorologiques, évoquant « un coup de tonnerre dans un ciel bleu ».

## Un impact un peu plus faible

Il voulait pointer, ici, le thermomètre du déficit budgétaire qui s'affole, ainsi que la situation financière de l'État, et sa capacité néanmoins à continuer à se refinancer en empruntant... pour le moment.

Pour ce qui concerne la Ville d'Orléans, le vote du projet de loi de finances de l'État, le 6 février, a permis de sortir du brouillard et de mettre enfin des chiffres précis en face des efforts demandés à la commune : « L'impact de cette loi de finances sera de 1,8 million d'euros pour l'année 2025, je rappelle qu'au départ, on parlait de 6 mil-



**INVESTISSEMENTS.** Les travaux de rénovation de l'école Châtelet sont le plus gros poste pour 2025. PHOTO D'ARCHIVES MAUDE MILEKOVIC

lions d'euros [Serge Grouard avait parlé de 5,6 millions d'euros potentiels lors du débat du 12 décembre dernier, NDLR]; ce sera plus de 10 millions pour la Métropole, c'est tout de même un impact considérable », souligne Thibault Closset, conseiller municipal, en charge du budget.

Les grands principes n'ont pas changé en deux mois, pour le reste : « On ne touche pas à la fiscalité, comme c'est le cas depuis de nombreuses années; et on garde des dépenses d'investissement dynamiques, supérieures à 50 millions d'euros par an sur la durée du mandat », a listé Thibault Closset.

Mais pour cela, il faut sortir le parapluie, faire des économies. Pour préserver l'objectif d'un autofinancement à 10 millions d'euros, il y aura donc 2,7 millions d'euros d'économies sur le fonctionnement. Soit 35 postes (équivalents temps plein) économisés en 2025, « une économie organisée avec l'ensemble des services ».

## Investissements maintenus

La dette, elle, s'établit à 90 millions d'euros fin 2024 et pourrait tutoyer les 100 millions d'euros en 2025.

Dans le détail, les investissements devraient s'élever à 53,6 millions d'euros dans le budget 2025, en comptant 10 millions d'euros de la Métropole sur la voirie, financés à hauteur de 3,9 millions d'euros par la Ville; soit un peu moins de 49 millions d'euros pour la seule commune d'Orléans. En têtes de proue, la rénovation de l'école Châtelet (5 millions d'euros), 3,9 millions d'euros donc pour la voirie, ou 1,4 million d'euros pour le conservatoire comme pour la restauration de Notre-Dame de Recouvrance.

## « Mon inquiétude, ce n'est pas tant le budget de cette année... »

Tentant de contrebalancer cet « autosatisfecit », Ghislaine Kounowski (Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes), a attaqué sur un point précis : « Quand on regarde les charges à caractère général, dans les 3,3 millions d'euros, il y a un coût de l'énergie d'un million d'euros; dans vos prévisions, je ne vois toujours pas de prévision pour la rénovation énergétique dans les bâtiments culturels. On aurait pu anticiper pour réduire ce coût. »

Elle a aussi regretté : « Vous parlez d'investissements, depuis le temps que nous intervenons pour demander plus d'investissements, vous commencez à le faire, monsieur le maire, au troisième ou quatrième mandat. »

« Vous ne pouvez pas dire n'importe quoi, nous avons doublé depuis vingt ans la capacité d'investissement », a répliqué le maire, graphiques à l'appui projetés derrière lui : 29 millions d'euros par an en moyenne entre 1995 et 2001, lors du deuxième mandat du socialiste Jean-Pierre Sueur ; 42 millions d'euros par an lors du premier mandat de Serge Grouard ; plus de 50 millions d'euros par an auiourd'hui.

Le maire d'Orléans, en prévisionniste des possibles tempêtes à venir, a conclu ce débat par de sombres perspectives pour l'État : il a rameuté des nuages bien sombres dans le ciel bleu qu'il avait préalablement évoqué. « Mon inquiétude, ce n'est pas tant le budget de cette année que le budget des années prochaines, nous continuons en France à générer de la dette, chaque année qui passe. Nous n'avons rien réglé!»

D'autres ont glissé un mot sur des perspectives plus locales, sur un printemps électoral qui s'annonce bientôt, en 2026. Si Ghislaine Kounowski a terminé son intervention d'un « on verra aux élections municipales », Olivier Geffroy, conseiller municipal de la majorité, a prévenu : « Celles et ceux qui auront l'honneur de se présenter devant les Orléanais devront, plus que jamais, donner des éléments très précis sur le chiffrage de leur projet. Demain, personne ne

rasera gratis... »

Le budget de la Ville d'Orléans sera voté le 17 mars. 

### Transmark

###